

Acteurs opérationnels d'une campagne ANAP, ATIH, ARS, CD, MAPES : qui fait quoi ?

La généralisation du **tableau de bord de la performance dans le secteur médicosocial** et le déroulement des **campagnes de collecte** impliquent plusieurs acteurs opérationnels :

- -L'ANAP
- L'ATIH
- L'ARS
- Les Conseils Départementaux
- La MAPES

AMAP

ANAP - Agence Nationale d'Appui à la Performance

Site internet : www.anap.fr

Présentation du projet : <u>Le tableau de bord de la performance</u>

Publications:

- o Piloter la performance dans le secteur médico-social (2012)
- o <u>Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-</u> social : Premiers enseignements (2018)
- Conception et diffusion du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.
- Pilotage national des campagnes de collecte.
- Appui aux ARS et Conseils Départementaux dans le cadre du déploiement : organisation de réunions institutionnelles, mise à disposition d'un kit outils, préparation aux étapes clés d'une campagne, modules de formation en ligne, etc.
- Capitalisation des expériences et enseignements.

ATIH - Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation



Site internet : www.atih.sante.fr/

Support technique:

Mail: support@atih.sante.fr

Hotline: 08.20.77.12.34 (0,019 € TTC/min)

- Hébergement et gestion du tableau de bord du médico-social : plateforme de collecte

- Maintenance de la plateforme PLAGE : plateforme de gestion des comptes
- Assistance technique au fonctionnement de la plateforme : traitement des dysfonctionnements et problèmes informatiques (connexion, lenteur du système, anomalies, « bugs », précisions sur les fonctionnalités de la plateforme, etc.).

Mise à jour : 06/ 2020

ARS - Agence Régionale de Santé



Site internet : www.ars.paysdelaloire.sante.fr

Espace Qualité, Sécurité et Performance - Médico-social : Tableau de bord de la performance

Contact: ARS-PDL-DOSA-TAB-BORD@ars.sante.fr

L'Agence pilote la généralisation du tableau de bord à l'échelle de la région Pays de la Loire et supervise chacune des campagnes de collecte :

- Lancement de la campagne auprès de tous les ESMS/OG:
- Communication (courriers d'information, réunions, supports, site internet).
- Information des ESMS et OG de l'ouverture de la plateforme

- Gestion des comptes PLAGE :

- Appui aux ESMS/OG
- · Validation des demandes de profils « Administrateur principal d'établissement » faites sur PLAGE par les ESMS / OG (hors ESMS sous compétence exclusive CD).
- Suivi de l'état d'avancement de la collecte et appui méthodologique:
- Relances pour le remplissage des données et la validation de la campagne.
- Appui méthodologique (MAPES).
- Fiabilisation des données saisies et validation des campagnes:
- · Vérification de la cohérence des informations saisies et repérage des données aberrantes.
- Validation des campagnes des ESMS qui relèvent de la compétence de l'ARS.
- Exploitation des résultats et restitution.

CD - Conseils Départementaux









Les Conseils Départementaux sont étroitement associés à l'ARS tout au long de la campagne:

- Lancement et communication : participation à l'information régulière de l'ensemble des acteurs (en interne CD et auprès des ESMS du département concerné).
- Fiabilisation des données : vérification des données des ESMS relevant d'une compétence exclusive CD.
- Validation des campagnes des ESMS sous leur compétence exclusive.

Mise à jour : 06/2020 12

MAPES - Mission d'Appui à la Performance des Etablissements et Services



Site internet : https://www.mapes-pdl.fr/

Sepace Outils et Documentations : kit d'outils, documents

pratiques, informations diverses, etc.

Espace Actualités
Support méthodologique :

Mail : contact@mapes-pdl.fr

∀ Téléphone: 02.41.35.24.05 / 02.41.35.17.85

- Assistance méthodologique en phase de collecte :

- Aide à l'interprétation ou la compréhension des indicateurs.
- Contribution à la fiabilisation des données.
- Relais d'information auprès des ESMS de la région : site internet, mailing.
- Capitalisation et remontées des difficultés/propositions/observations auprès de l'ARS et de l'ANAP.

Attention:

La MAPES est missionnée par l'ARS Pays de la Loire pour apporter un appui méthodologique et organisationnel aux ESMS de la région. Il s'agit d'une particularité régionale, l'assistance méthodologique étant directement gérée par les ARS dans les autres régions.

MAPES: Ce que c'est / Ce que ce n'est pas		
C'est une mission régionale pilotée par des Fédérations et financée par l'ARS Pays-de- la-Loire.	Ce n'est ni l'ANAP, ni l'ATIH, ni l'ARS, ni les CD	
Elle est <i>notamment</i> chargée de l'accompagnement des ESMS de la région dans le déploiement du tableau de bord.	N'a ni initié, ni conçu, le tableau de bord de la performance.	<u>ANAP</u>
	N'assure pas l'hébergement, ni la maintenance, du tableau de bord.	<u>ATIH</u>
	N'utilise pas les indicateurs du tableau de bord, notamment à des fins de dialogue de gestion ou de contractualisation.	<u>ARS</u>
Dans le cadre d'une campagne ANAP, elle met en place un dispositif d'assistance méthodologique.	Ne gère pas l'assistance technique (problèmes de connexion, anomalies rencontrées sur la plateforme,).	<u>ATIH</u>

Mise à jour : 06/ 2020 | 3